



Communiqué de la permanence

Le 12 septembre 2017, la CGT a l'ambition de réussir une puissante journée de grève dans les entreprises et les lieux de travail.

Pour aider à atteindre cet objectif, la confédération depuis plusieurs semaines vous communique l'ensemble des informations dont elle dispose entre autre les comptes rendus de toutes les rencontres avec le gouvernement.

A ce stade, les 6 Bilatérales d'une heure avec le gouvernement sont closes.

Pour aider la totalité de nos organisations à s'approprier en temps réel la situation, vous trouverez ci-joint le récapitulatif de ces rencontres avec le gouvernement sur la loi travail .Plusieurs affiches vont également vous parvenir dans vos UD à la fin de la semaine prochaine (semaine 31) -pour populariser cette journée de mobilisation.

Au-delà du contenu revendicatif de cette journée au niveau confédéral contre la loi travail Macron et pour notre code du travail du 21^{ème} siècle, il nous faut impérativement ancrer cette action.

En ce sens, les appels de plusieurs fédérations doivent se poursuivre et s'accélérer. L'appel des territoires à cette action revêt également un levier important à la réussite de cette mobilisation. L'ensemble de ces appels doit parvenir à la permanence confédérale pour les mettre à la connaissance de toutes les organisations.

Enfin et surtout, c'est dans les entreprises, les lieux de travail que le contenu de la grève doit être construit avec les salariés et dans l'unité syndicale la plus large.

La perte de 10% d'opinion favorable du président Macron démontre un mécontentement montant d'une partie de la population contre les premières mesures libérales annoncées par son gouvernement. Le potentiel de la mobilisation est donc réel : A nous de le transformer en action de masse le 12 septembre.

Montreuil, le 25 juillet 2017